



Association Les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

www.asso-lesfontaines.fr

Edito (à deux voix)

Je vous invite à découvrir dans ce 11^e numéro de notre journal associatif diverses actions réalisées au sein des différents établissements et services sociaux et médicosociaux de l'Association les Fontaines – *Abbé Pierre Marlé*. C'est toujours un très grand plaisir de pouvoir partager la réalité concrète des activités éducatives et pédagogiques réalisées avec et au profit des enfants, et une réelle satisfaction de saisir les savoir être et les savoir-faire professionnels déployés par chacun pour adapter son action aux besoins et aux difficultés des jeunes et des personnes accueillis. Je vous invite aussi à consulter les nombreuses Brèves et les Bulletins précédents sur notre site Internet, www.asso-lesfontaines.fr (rubrique Actualités). Le Conseil d'Administration et les responsables des établissements de l'Association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



François Denoncin, Directeur général

La volonté du Conseil d'administration d'appréhender la connaissance des parents sur les services que l'Association rend aux jeunes accueillis dans ses établissements a abouti en 2012 à la réalisation d'une enquête de satisfaction. Les conclusions de cette enquête sont adressées aux familles par un courrier ce mois de décembre. Prochainement une «Brève» sur le site Internet présentera les conclusions de cette 1^{ère} enquête. Dans le courant des années 2013-2014, chaque établissement de l'Association sera amené à réitérer cette démarche en réalisant plus spécifiquement son propre questionnaire de satisfaction sur les prestations pratiques et concrètes rendues à ses usagers. L'Association, son Conseil d'administration et les responsables des établissements sont à l'écoute des parents ou tuteurs avec la finalité de travailler ensemble pour aider les jeunes accueillis à construire leur avenir. Recevez les meilleurs vœux de l'Association les Fontaines pour la nouvelle année 2013.



Gérard Varin, Président

Famille recomposée

Dans le cadre de la promotion de la Médiation Familiale, l'Association Les Fontaines – *Abbé Pierre Marlé* et le service "le Trait d'Union" ont souhaité organiser des soirées-débats autour du film «Quand la famille se recompose» de Philippe Cr-nogora.

Le mardi 2 octobre 2012 à 20h30, une soixantaine de personnes se retrouvaient dans la salle Marigny à la mairie de Saint Marcel pour la projection de ce film.

Celui-ci montrait le vécu au quotidien de 4 familles recomposées.

Le débat qui a suivi cette projection a porté, entre autre, sur la complexité des liens familiaux au sein de la famille recomposée, la place du beau-parent, les relations beaux-enfants et enfants biologiques, le deuil du couple précédent...

Le débat qui a suivi cette projection a permis de réfléchir et d'imaginer comment ajuster le quotidien lorsque la famille connaît des séparations et de nouvelles alliances, comment gérer l'autorité parentale dans les familles recomposées, la reconnaissance ou non de la place de beau-parent...

Outre une réflexion sur les familles recomposées, cette soirée et la publicité faite autour de cette manifestation, a permis au service Trait d'Union de mieux se faire connaître des



personnes qui souhaitent améliorer leur communication au sein de leur famille (notamment par rapport aux couples séparés ou divorcés) sans attendre que le juge tranche en faveur de l'une ou l'autre partie. Lors de cette soirée, nous avons essayé de montrer qu'au cours des séances de médiation familiale, les personnes retrouvaient toutes les compétences nécessaires pour trouver les solutions qui leur convenaient et qu'ils étaient les mieux placés (les parents) pour déterminer les besoins de leurs enfants et y apporter la réponse la plus adaptée.

Une rencontre sur le même sujet a eu lieu le samedi 13 octobre 2012 à la médiathèque d'Evreux dans le cadre du mois sur la Famille. Bien que le public fut moins nombreux, le débat fut très intéressant parce que les personnes n'ont pas hésité à se livrer plus personnellement.

Une autre projection est prévue le 2 février 2013 de 15h à 17h à l'auditorium de la médiathèque de Louviers

**Elisabeth Pagenaud Médiatrice familiale
Coordnatrice "le Trait d'Union"**



Passeur de savoir



Nous avons dans un précédent numéro évoqué une profession particulière, celle de surveillant de nuit, je vous propose ici de rencontrer un enseignant spécialisé. En quoi est-il spécialisé me direz-vous? Et pourquoi? Damien Perchey, professeur des écoles, est titulaire d'un CAPA SH. Un Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap. Donc une formation obligatoire pour qui enseigne en milieu spécialisé. Sept options sont proposées pour cette certification, lui a choisi la D : l'enseignement et l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles des fonctions cognitives. Il devra donc contribuer à la mise en œuvre d'actions différenciées et adaptées aux difficultés des jeunes qu'il rencontrera. Il espère bien pouvoir enrichir cette formation par l'ajout d'une certification supplémentaire, l'option C l'intéresse tout particulièrement : l'enseignement et l'aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant. Nul doute qu'il y parvienne tant son investissement et ses convictions m'ont impressionné.

Damien travaille au **Centre d'accueil de Jour «La Source»**. La formation de professeur des écoles, pour lui, c'est bien mais pas suffisant. Alors pendant un an, il va se former pour élargir sa palette pédagogique. Il se rend bien compte qu'avec les jeunes élèves dont il s'occupe, un enseignement ordinaire ne suffira pas. Il lui faut d'autres méthodes, d'autres approches, d'autres outils pour dispenser savoirs et apprentissages. Qu'au-delà du handicap physique, certains élèves sont résistants aux apprentissages scolaires et ce ne sont pas que des difficultés cognitives mais des blocages dus à de multiples facteurs. Il en est convaincu : inutile d'espérer les réconcilier avec le «tableau noir» s'ils n'ont que lui devant eux. Délaissant un instant l'enseignement «classique», il va convoquer les dieux! Ceux d'il y a 3000 ans. Ceux des mythes de la Grèce antique. Et plus particulièrement, il va s'attacher les services d'Hermès, le messager des dieux. Durant toute l'année scolaire, Hermès sera le compagnon de route des jeunes élèves de sa classe. Comme support à ce long voyage, il utilisera le merveilleux livre : «Le feuillet d'Hermès, la mythologie

grecque en cent épisodes» de Murielle Szac et Jean-Manuel Duvivier aux éditions Bayard. Pourquoi Hermès? Parce qu'il veut tout savoir : d'où il vient, comment il a été fait, si on l'aime, où est sa place. Parce qu'il veut tout savoir sur l'amour, la beauté, la violence, la mort. Tout savoir sur la vie. Cent très courts épisodes, à raison de un par jour, pour côtoyer les dieux. Chaque instant avec Hermès est un instant de philosophie.

S'il est conscient des questions fondamentales que suscite la lecture des mythes, il est clair pour lui qu'il n'est en aucun cas question d'en faire le lieu d'une «psychothérapie» à son niveau. Cela se fera ailleurs ou ne se fera pas. Pour lui, les mythes permettront de dépasser les craintes et les peurs et leur faire aborder les différents savoirs par d'autres chemins. D'abord apprendre à écouter, puis parler, discuter, échanger sur l'histoire, les personnages, «sans jamais les laisser déborder, parler d'eux, sortir du cadre(1)». Bien sûr cela réactive leur histoire, mais cela se fait par la médiation du texte et de la fiction. «On est très près de leurs problèmes mais par



la médiation, la distance du texte et de la fiction(2)». Tout ce travail autour du mythe d'Hermès aura mobilisé, à différents niveaux, une large palette des multiples matières à enseigner.

Ils finiront ce beau parcours, en écrivant une pièce de théâtre dont ils donneront une représentation lors de la fête de fin d'année scolaire. Pour en arriver là, ils auront mobilisé la quasi-totalité des professionnels du Centre. Car il est une chose à laquelle tient beaucoup Damien : c'est l'échange, le partage et la collaboration la plus large possible avec les autres professionnels. Cela est devenu une évidence pour lui depuis qu'il a fait cette formation au CAPA SH.

Culture et travail d'équipe : deux puissants ingrédients pour être des passeurs de savoir.

Merci à **Damien Perchey** d'avoir accepté de partager son expérience professionnelle.

Alain Petter



(1) Serge Boimare : Conférence académique www.ac-versailles.fr

(2) idem; signalons que Serge Boimare est l'auteur, entre autre, de "Ces enfants empêchés de penser", Dunod

Karaté Kids : à l'école de la vie

Mise en place il y a 3 ans, cette activité éducative est pratiquée une heure par semaine avec un groupe de 8 enfants de 9 - 10 ans. Elle est dirigée par un éducateur ceinture noire 1ère DAN pratiquant cet art martial.

Des tatamis nous ont été offerts l'an dernier par la municipalité d'Évreux, ce qui nous a permis de constituer un groupe de huit enfants.

En provenance de l'île d'Okinawa, le karaté do a été importé au Japon en 1917 par Maître Gichin Funakoshi.

Que peut apporter le Karaté aux enfants d'un I.T.E.P.?



Comme tout sport, le karaté contribue au développement global d'une personne. Il favorise la **maîtrise de soi**, développe la **confiance en soi**, il amène au **respect des règles, du cadre et des personnes**. Il sensibilise et éveille à l'hygiène corporelle.

Le karaté se pratique de façon individuelle mais aussi en coopération ce qui implique le respect et la confiance de l'autre qui n'est pas perçu comme un adversaire mais un partenaire qui va permettre de progresser.

Le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement ; il développe également la coordination.

Le karaté ne doit pas être une arme pour le pratiquant. La recherche du dépassement de soi et la perfection doivent être les objectifs principaux. La recherche d'un esprit «Zen», deuxième sens de kara, qui ne veut pas seulement dire "vide de tout arme", mais aussi "vide de toutes intentions mauvaises ou orgueilleuses".

Le karaté c'est une «**école de Vie**» chère aux arts martiaux. Les enfants y trouvent une pratique éducative et ludique qui leur permet de canaliser leur énergie.

Toute séance commence par un rituel précis de saluts successifs en marque de respect. Le premier salut se fait à l'entrée du tatami pour le respect du lieu, le dojo. Ensuite, après un instant de préparation psychologique (la méditation) il y a deux saluts, l'un face au créateur du style, Maître Gichin Funakoshi., l'autre en marque de respect du ou des encadrants et entre pratiquants avant tout exercice à deux. A titre d'exemple, le karaté dans sa pratique, permet une aide au développement psychomoteur pour des enfants ayant des difficultés de type latéralisation et coordination de mouvements. Sa pratique permet également dans une forme plus tonique de canaliser l'énergie, l'agressivité et les tensions nerveuses en les extériorisant de façon à les transformer en énergie positive.

Les enfants aiment surtout la pratique du combat mais s'aperçoivent très vite que ce n'est pas du n'importe quoi, de la bagarre, que ce n'est pas comme au cinéma. En effet, les techniques doivent être précises, contrôlées et dénuées de toute mauvaise intention s'ils veulent marquer des points, gagner.

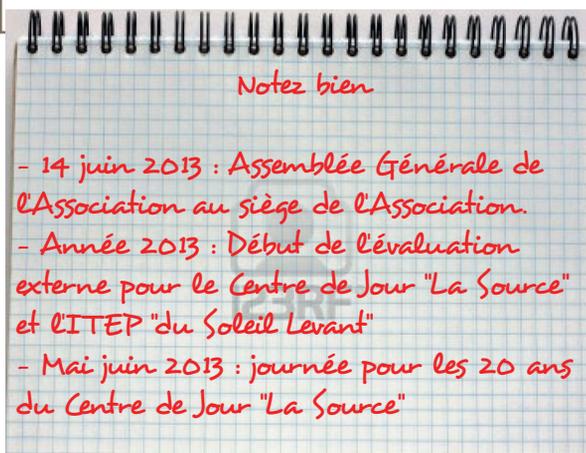
Le 21 novembre dernier le groupe a eu le plaisir d'assister aux épreuves éliminatoires du championnat du monde de karaté à Paris Bercy.

Ce fut une journée mémorable et de découverte mais aussi d'échanges et prise de photos avec des champions de nationalités différentes.

En avril 2013 est prévu un stage sur trois demi-journées avec un professeur de karaté, ancien champion de France combat.

En mai 2013 si le temps le permet cette année, un stage d'une journée est prévu au bord de mer.

Franck Duval, Moniteur éducateur à l'itep "du Soleil Levant"



Nos statuts changent

Pour mieux associer les familles, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 avril 2012 a modifié les statuts de l'Association, ceci afin de permettre, dès la prochaine assemblée générale du 14 juin 2013, à chaque parent ou tuteur d'être membre de droit de l'Association, avec voix consultative et avec exonération de cotisation.

Cette décision permettra, nous l'espérons vivement, d'établir avec elles une meilleure communication concernant notamment les propositions faites lors des Conseils de la Vie Sociale ou les groupes d'expression.

De natura rerum

(De la nature des choses)

Depuis la rentrée de Septembre 2012, les jeunes de l'atelier «Nature» participent à diverses activités pédagogiques.

Ils ont, par exemple, participé à un chantier de débroussaillage d'un étang dans le but d'aménager des postes de pêche à la ligne. Celui-ci s'est déroulé durant une journée, 8 jeunes ont pu y participer. En échange de leur contribution, ils ont été conviés à venir pêcher au printemps le temps d'une demi-journée.

En parallèle, tous les mardis après-midi, le groupe du «Manoir» participe au module «Forêt». Il s'agit d'un projet permettant aux jeunes d'acquérir des notions relatives à celle-ci ainsi que de lier les activités réalisées à la géométrie ou aux cours dispensés en atelier «nature». Ils ont dû construire des cabanes en tenant compte de l'intégration paysagère, et mesurer ces dernières afin de travailler les volumes et aires, notions étudiées avec leur professeur en géométrie. Les étages forestiers ont été abordés grâce à des jeux d'observation et d'orientation. Chaque séance, une notion différente est étudiée.

De plus, un atelier cuisine est proposé le vendredi matin. Il est en lien étroit avec les notions de saisons



abordées en classe. Différentes recettes sont proposées selon les produits du moment. Cet atelier permet de les faire travailler sur le développement durable et de leur faire découvrir des produits qu'ils n'ont pas forcément

l'habitude de goûter. Ils apprennent à choisir des œufs selon l'élevage des poules ou leur conditionnement en carton, à préférer les produits locaux, etc. Parmi les recettes réalisées, nous avons transformé des framboises que nous sommes allés ramasser dans un potager réservé à la cueillette du grand public. Elles ont pu être dégustées en verrines, crumbles et tartes. L'automne arrivant, le potiron, les châtaignes et les poires vont nous inspirer...l'année dernière, les garçons avaient adoré le topinambour, le panais et les lentilles corail.

Hélène Drouet

Educatrice technique spécialisée Itep "Léon Marron"

La MAED : c'est quoi?

La MECS "Le Ricochet - Ensemble Educatif Diversifié" déploie six mesures différentes, dont depuis 2012, une **Mesure d'Accompagnement Educatif à Domicile (MAED)**. Celle-ci s'adresse en priorité au public préadolescents/tes et adolescents/tes entre 12 et 16 ans. Cette mesure, de six mois maximum non renouvelable, concerne des situations dont les facteurs de danger repérés peuvent être travaillés avec la famille. Les entretiens réguliers permettent une observation et une évaluation affinées



dont l'aboutissement est de proposer des préconisations en matière d'orientation adaptées. En cas de danger avéré un hébergement ponctuel est décidé par la MECS.

Les prestations de la MAED comportent:

- * Une observation et une évaluation éducative adaptée aux besoins de chacun.
- * Une permanence téléphonique 24h/24h et une intervention possible (en cas d'urgence) 365 jours par an.
- * Un soutien psychologique
- * En cas de crise, possibilité d'un hébergement relais dans la MECS.

(Plaquette téléchargeable sur notre site internet)

Rendez-vous annuel

En dépit des moments de communication qui existent spontanément au quotidien dans le monde du travail, il est apparu important à la Direction de l'Association - au-delà des exigences légales en la matière - de pouvoir réserver un temps formel dédié, un temps de dialogue privilégié, entre le professionnel et son responsable hiérarchique. C'est pourquoi, à compter de l'année 2013, est institué au sein de l'ensemble des établissements et services de l'Association «l'entretien professionnel annuel».

Dans cette perspective, les professionnels de l'Association ont récemment reçu un dossier informatif et documentaire conçu comme un «guide d'entretien», et des réunions «questions-réponses» sont organisées complémentaires pour courant janvier-février 2013.



Karine Druon, Responsable Ressources Humaines

Directeur de la publication Gérard Varin, Président

Conception et réalisation Alain Petter, Conseiller technique / Logiciels Scribus et Gimp

Si vous souhaitez participer, proposer un article, vous pouvez nous joindre à:

Association "Les Fontaines" Centre polyvalent "Les blanchères" 40 rue Louise Damasse

BP n°128-2720I Vernon Cedex Tel : 02.32.64.35.70 Fax : 02.32.64.35.79

Email : siege.asso@lesfontaines.fr Visitez notre site : www.asso-lesfontaines.fr

